

Communiqué

Le 28 juin 1995

N° 117

M. OUELLET FÉLICITE DEUX ÉQUIPES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a présenté aujourd'hui des certificats de mérite, en guise de reconnaissance de leur travail exceptionnel, aux fonctionnaires qui ont oeuvré pour la prorogation du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et à ceux et celles qui ont travaillé au Sommet du G-7 à Halifax.

« Grâce à votre dévouement, à votre enthousiasme et à votre ardeur au travail, les efforts du Canada ont été couronnés de succès dans ces deux importantes entreprises », a déclaré M. Ouellet.

M. Ouellet a présenté aujourd'hui, au cours d'une cérémonie à Ottawa, des certificats de mérite à 6 des 11 négociateurs qui ont travaillé à la prorogation du TNP, un élément capital de la politique étrangère canadienne. La résolution canadienne prévoyant la prorogation indéfinie et sans condition du traité a été adoptée sans mise aux voix le 11 mai 1995, au terme de la Conférence d'examen et de prorogation du TNP qui s'est tenue au siège des Nations unies à New York et qui a duré quatre semaines. L'ambassadeur au désarmement, M. Chris Westdal, et son équipe avaient réussi à rallier plus d'une centaine d'États disposés à coparrainer la résolution canadienne.

Le Ministre a aussi rendu hommage au travail de l'équipe qui a organisé le Sommet d'Halifax. M. Len Edwards, directeur exécutif du Bureau du Sommet, a reçu un certificat au nom de tous les employés qui ont contribué au succès de l'entreprise.

« Le succès retentissant du Sommet, du point de vue des dirigeants, des délégués et des habitants d'Halifax, atteste les efforts déployés par le Bureau du Sommet sous la direction de



M. Edwards, a ajouté M. Ouellet. Grâce à ces efforts, le Canada a fait de ce Sommet un modèle à suivre au cours des années à venir. »

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874